



Demande de rupture de contrat marine nationale

Par **Sorel**, le **23/06/2011** à **19:23**

Bonjour, je me suis engagé dans la marine nationale a la date du 04 janvier 2010
Pour des raisons personnels j'ai souhaité rompre ce contrat.
Je viens de recevoir une réponse négative de la part de mon employeur
J'aimerais savoir si il y a des recours possible et si oui lesquels
Merci